



L'Assemblée générale adopte une résolution exigeant la fin de l'occupation de la Palestine par Israël

Description

La décision de l'Assemblée générale « exige qu'Israël mette fin sans délai à sa présence illicite dans le Territoire palestinien occupé, qui constitue un fait illicite de caractère continu engageant sa responsabilité internationale, et ce au plus tard 12 mois après l'adoption de la présente résolution ».

Par l'Agence Média Palestine, le 19 septembre 2024



« Nous voulons vivre dans la liberté, la souveraineté, la dignité, la paix et la sécurité sur notre terre ancestrale. » C'est ainsi que l'ambassadeur palestinien [Riyad Mansour](#) appelait l'Assemblée générale de l'ONU, mardi 17 septembre 2024, à soutenir sa résolution exigeant d'Israël qu'il mette fin à son occupation des territoires Palestiniens.

La [résolution déposée par la Palestine](#), qui s'inscrit en tant qu'État observateur, exige également qu'Israël s'acquiesce sans délai de toutes ses obligations juridiques en vertu du droit international, notamment celles stipulées par la Cour internationale de Justice, notamment : en retirant toutes ses forces militaires du territoire palestinien occupé, y compris de son espace aérien et de son espace maritime ; en mettant fin à ses politiques et pratiques illicites, notamment en cessant immédiatement toute nouvelle activité de colonisation, en évacuant tous les colons du Territoire palestinien occupé et en démantelant les parties du mur construites par Israël qui se trouvent dans le Territoire, et en abrogeant toutes les lois et mesures créant ou maintenant la situation illicite.

Au second jour de la reprise de la dixième session extraordinaire d'urgence sur les mesures illégales prises par les autorités israéliennes à Jérusalem-Est occupée ainsi que dans le reste du Territoire palestinien occupé, l'Assemblée générale a adopté la résolution, par 124 voix pour, 14 contre et 43 abstentions.

« Le consensus international autour de cette résolution renouvelle les espoirs de notre peuple palestinien qui fait face à une agression globale et à un génocide à Gaza et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem » de réaliser ses aspirations à la liberté et à l'indépendance et d'établir un État palestinien avec Jérusalem-Est comme capitale », a déclaré le président de l'Autorité Palestinienne [Mahmoud Abbas](#) suite à cette décision.

date créée

2024/09/19